



Les achats publics et les marchés publics

Contexte

Cette formation dans le domaine réglementaire s'inscrit dans une démarche de maintien des connaissances dans le domaine des achats publics et des marchés publics, dans le cadre de la préparation à un concours ou de renforcement de ces sujets dans sa pratique professionnelle.

Elle vise à présenter la réglementation qui encadre les marchés publics de la procédure de mise en œuvre du marché à l'exécution de ce dernier.

Durée

2 jours soit 14 heures de formation

Lieux

Formation possible en inter, en intra ou en classe virtuelle

Public visé

Agents de la fonction publique hospitalière dans le cadre d'une préparation au concours
Agents en charge de la mise en œuvre d'un marché dans le cadre de ses fonctions

Tarifs

Sur devis

Délais d'accès

3 semaines minimum, hors délai inhérent aux démarches administratives indépendantes de NOVE Concept

Accessibilité aux personnes en situations de handicap

Pour tout besoin de demande d'adaptation de la formation pour une personne en situation de handicap, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre référente handicap : Madame Frédérique Menier au 06.18.03.52.46

Modalités d'inscription

Vous pouvez nous contacter directement. L'un de nos conseillers vous contactera par téléphone afin de valider ensemble votre projet professionnel.



Objectifs

- Identifier les différents statuts hospitaliers (fonctionnaire et contractuel)
- Maîtriser les règles en matière de recrutement et de gestion des ressources humaines
- Définir les droits et obligations du fonctionnaire
- Identifier les différents parcours de carrières professionnelles

Modalités pédagogiques

Méthode participative basée sur le vécu professionnel des participants

Analyse réflexive en ateliers

Mise en situation professionnelle et études de cas

Ateliers pratiques

Suivi individualisé tout au long de la formation

Modalités d'évaluation

Au début de la session, un test de positionnement proposé par le formateur sera effectué auprès des participants.

Un questionnaire d'évaluation des acquis des connaissances sera proposé à la fin de la formation par le biais de notre WebApp.

À l'issue de ce dispositif de formation, un questionnaire d'évaluation, accessible via notre WebApp sera proposé aux participants. À 6 mois après la fin de cette formation, une autre évaluation sera réalisée avec l'équipe dirigeante.

Prérequis

Être agent de la fonction publique hospitalière